



Demande déposée par la Fédération mondiale des sociétés de médecine chinoise en vue de l'admission à des relations officielles avec l'OMS

1. Année de création de l'organisation : 2003

2. a) Adresse du siège de l'organisation

Room 505, Building A
Wealth Garden
19 Xiao Ying Street
Chaoyang District
Beijing 100101
Chine

Site Web : <http://en.wfcms.org/wfcms/Englishpage/Englishindex.jsp>

**b) Nom de la personne à contacter, noms et fonctions du ou des représentant(s)
habilité(s) à s'exprimer et à correspondre au nom de l'organisation**

M. Li Zhenji
Vice-président et Secrétaire général

Mme Zou Jianhua
Chef, Département des Échanges didactiques

Mme Li Xinxue
Coordinateur de projet

Room 505, Building A
Wealth Garden
19 Xiao Ying Street
Chaoyang District
Beijing 100101
Chine

3. Buts (ou objectifs) de l'organisation tels qu'ils figurent dans sa constitution, ses statuts ou un document équivalent

La Fédération mondiale des sociétés de médecine chinoise cherche à promouvoir les échanges et la coopération parmi les sociétés de médecine chinoise, de même que la coopération entre la médecine chinoise et les autres médecines du monde. Afin de préserver et de développer la médecine et la pharmacie chinoises, la Fédération cherche à améliorer le niveau professionnel des praticiens de médecine chinoise en renforçant les échanges didactiques, la diffusion de l'information et les échanges de données concernant les réussites. Elle cherche à faire entrer la médecine et la pharmacie chinoises dans les systèmes de santé d'autres pays en accélérant le processus de modernisation, d'internationalisation et de normalisation de la médecine chinoise afin de contribuer à plus grande échelle à l'amélioration de l'état de santé de l'humanité.

4. Principaux domaines d'activité de l'organisation. Produits pharmaceutiques/technologie de la santé, mode de vie, et médecine traditionnelle et complémentaire.

5. Principaux types d'activité de l'organisation.¹ Conférences, collecte de données/surveillance, éducation/formation, recherche et fixation de normes.

L'organisation mène ses activités dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Malaisie, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Thaïlande.

6. Composition

| Type de membre | Nombre total | Droit de vote |
|--|--------------|---------------|
| Particuliers | 4 | 4 |
| Institutions, par exemple hôpitaux, laboratoires de recherche, écoles et églises | 234 | 234 |
| Total | 238 | 238 |

Membres dans les pays et zones suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Zimbabwe.

Autres zones : Chine, Région administrative spéciale de Macao.

¹ Voir l'annexe pour l'explication des types d'activité.

7. Nom, composition, fonctions et fréquence des réunions du ou, le cas échéant, des deux principaux organes décisionnels

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | Congrès des membres |
| Composition | Des représentants des institutions membres, pour lesquelles un quota fondé sur le nombre de membres de chaque institution est appliqué. En outre, des particuliers qui sont membres chevronnés, des membres qui prennent part à des projets et des membres honoraires peuvent faire office de représentants sur recommandation du dernier président, mais leur nombre est limité à 10 au maximum. Le congrès a lieu seulement si le quorum des représentants est atteint. |
| Fonctions | <p>Le congrès des membres est l'organe directeur principal de la Fédération. Ses responsabilités sont plus particulièrement les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) formuler et réviser la constitution ; ii) délibérer au sujet du rapport d'activités et du rapport financier du conseil précédent et approuver ces rapports ; iii) choisir les membres et les membres permanents du conseil, le président, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier, le président et le vice-président du conseil des autorités de surveillance, ainsi que les membres du comité exécutif ; iv) délibérer au sujet du plan de travail du conseil des autorités de surveillance en poste ; v) délibérer au sujet d'autres questions fixées à l'ordre du jour du congrès des membres et prendre des décisions en la matière. |
| Fréquence des réunions | Tous les quatre ans, en parallèle avec le Congrès mondial de médecine chinoise ou de façon indépendante. |
| Nom | Conseil et conseil permanent |
| Composition | Président, vice-président, secrétaire général, membres du comité exécutif du présidium de Chine, ainsi que membres et membres permanents du conseil. |
| Fonctions | <p>Lorsque le congrès des membres ne siège pas, le conseil et le conseil permanent agissent conformément au mandat défini par le congrès des membres. Le conseil rend des comptes au congrès des membres.</p> <p>Ses responsabilités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) mener à bien les fonctions du congrès des membres lorsque celui-ci ne siège pas : |

- a) choix de l'organisateur et du lieu du prochain congrès des membres ;
- b) choix du personnel du conseil des autorités de surveillance à des postes de niveau supérieur aux membres du conseil et du comité exécutif en cas de vacance ;
- ii) évaluer et approuver les normes internationales applicables aux organisations de médecine et de pharmacie chinoises formulées par la Fédération ;
- iii) évaluer et approuver la liste des récompenses ;
- iv) prendre des décisions relatives aux questions principales concernant le développement international de la médecine et de la pharmacie chinoises, ainsi qu'au sujet du développement de la Fédération, en se fondant sur l'analyse de la situation et la recherche d'options stratégiques ; et
- v) mettre en œuvre d'autres questions importantes décidées par le conseil.

Les responsabilités du conseil permanent sont les suivantes :

- i) évaluer les candidatures des nouveaux membres ;
- ii) évaluer et approuver les plans proposés par chaque comité professionnel ;
- iii) évaluer les principaux projets planifiés ; et
- iv) mettre en œuvre d'autres questions décidées par le conseil permanent.

Fréquence

Lorsque le congrès des membres ne siège pas, le conseil et le conseil permanent agissent conformément au mandat défini par le congrès des membres. Le conseil rend des comptes au congrès des membres et tient au moins une réunion plénière chaque année. De même, le conseil permanent se réunit au moins une fois par an, en parallèle avec la réunion du conseil, de façon indépendante ou sous la forme de conférence virtuelle. Des réunions ad hoc d'urgence peuvent également être organisées, sous forme physique ou virtuelle.

8. Ressources humaines de l'organisation

| | |
|---|----|
| Nombre de personnes rémunérées au Siège/secrétariat : | 59 |
| Nombre de volontaires au Siège/secrétariat : | 9 |
| Nombre de personnes rémunérées dans le monde (y compris au Siège/secrétariat) : | 59 |
| Nombre de bénévoles dans le monde (y compris au Siège/secrétariat) : | 9 |

9. Informations financières sur l'organisation¹

Recettes et dépenses annuelles de l'ordre de : US \$2 millions à US \$5 millions

10. Indiquer les organisations et organes du système des Nations Unies et autres organisations non gouvernementales avec lesquels il existe des relations officielles

La Fédération dispose d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et entretient des relations avec l'UNESCO.

11. Collaboration avec l'OMS

a) Activités entreprises avec l'OMS dans le cadre des relations de travail

La Fédération a présenté à l'OMS un rapport sur le développement de la médecine chinoise traditionnelle dans le monde afin de contribuer à la mise à jour de la Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023. Elle a préparé un rapport portant sur la situation générale du développement international de la médecine chinoise traditionnelle et présentant des propositions à l'OMS concernant la formulation d'une stratégie mondiale. Dans ce cadre, différents aspects du développement de la médecine chinoise traditionnelle dans le monde ont été présentés, par exemple la formation préliminaire d'établissements de santé internationaux spécialisés en médecine chinoise traditionnelle et la mise au point de différents types de médecine chinoise traditionnelle dans le monde. La Fédération a également proposé à l'OMS de mettre à jour sa Stratégie pour la médecine traditionnelle, par exemple en apportant son soutien au développement et à la participation d'organisations non gouvernementales internationales œuvrant dans le domaine de la médecine traditionnelle, en réévaluant la catégorisation de la médecine traditionnelle, en faisant la promotion de la législation relative à la médecine traditionnelle dans tous les pays, en renforçant la formulation de normes de médecine traditionnelle et en diffusant ces normes, ainsi qu'en donnant la priorité à l'éducation au sein de la Stratégie, tout en mettant l'accent sur les différences culturelles. Les résultats de ces recommandations ont été inclus, le cas échéant, dans la Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023, qui a été publiée en 2013.

La Fédération se prépare à présenter un rapport à l'OMS sur la situation mondiale des praticiens de thérapie manuelle. Le secrétariat de la Fédération a tenu la conférence inaugurale du comité spécialisé en matière de manipulations dans la médecine chinoise, ainsi que le premier forum international universitaire sur la manipulation dans la médecine chinoise traditionnelle (21-24 juin 2012). Le comité spécialisé est maintenant composé de 326 membres, des particuliers venant de Chine et d'autres pays. Les discussions et les préparations pour le rapport ont commencé et se poursuivront en 2015 et en 2016 ; le rapport devrait être remis à l'OMS en 2016.

¹ Afin de faciliter les comparaisons, toutes les organisations non gouvernementales sont priées d'exprimer leurs recettes et dépenses annuelles en équivalent dollars des États-Unis d'Amérique, et de fournir des estimations de ces chiffres annuels dans les cas où leurs comptes couvrent des périodes différentes.

b) Activités de collaboration prévues avec l’OMS pour les trois ans à venir

La Fédération apportera son soutien à l’OMS pour la promotion et la mise en œuvre de sa Stratégie pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023, en utilisant les trois niveaux de réunions de la Fédération, à savoir le Congrès mondial de médecine chinoise, les conférences de coopération régionale et les conférences des comités spécialisés de la Fédération. Les conférences sont des plateformes appropriées pour la promotion de la Stratégie pour la médecine traditionnelle. La Fédération aidera en outre l’OMS à élaborer un rapport mondial sur la thérapie manuelle en recueillant les informations désirées auprès des membres universitaires de la Fédération et de son comité spécialisé en matière de manipulations dans la médecine chinoise. Elle contribuera au développement par l’OMS de documents techniques, notamment de documents exposant des points de repère, des directives et des normes en matière de médecine traditionnelle et complémentaire. Elle collaborera également avec l’OMS à la collecte et à l’analyse de données relatives à la médecine chinoise traditionnelle.

ANNEXE

EXPLICATION DES TYPES D'ACTIVITÉ

Consultation – L'organisation conseille régulièrement les gouvernements, des organisations non gouvernementales et des institutions, des organismes intergouvernementaux ou les médias pour des questions de sa compétence.

Sensibilisation – L'organisation organise régulièrement des campagnes où son principal objectif est d'influencer les décideurs ou les responsables, ou encore les comportements sociaux ou individuels.

Conférences – L'organisation tient régulièrement des congrès scientifiques, ou d'autres réunions, à l'exclusion des réunions des organes directeurs.

Collecte de données/surveillance – L'organisation tient, par exemple, un registre de maladies déterminées, recueille des données actualisées sur le nombre de personnes occupant une profession particulière, etc.

Éducation/formation – L'organisation, ou ses membres, dispense régulièrement des cours de formation à des particuliers ou à des organismes (gouvernementaux et non gouvernementaux), est habilitée à faire passer des examens ou à délivrer des diplômes, ou élabore des programmes d'études.

Financement/dons – L'organisation finance les activités d'autres organisations et/ou effectue des dons en nature, comme du matériel hospitalier et des produits pharmaceutiques.

Revue/publications/médias – L'organisation publie régulièrement une ou plusieurs revues scientifiques et spécialisées pour lesquelles il existe un comité de lecture, et/ou publie et révisé régulièrement des ouvrages et autres supports, CD ou vidéos par exemple, et tient un catalogue de publications/ressources.

Recherche – L'organisation entreprend, fait exécuter ou finance des recherches en tant qu'activité régulière.

Prestation de services – L'organisation dispense, fait dispenser ou est chargée à long terme de dispenser des services à des non-membres, par exemple conseils, protection de l'enfant, soins hospitaliers, services de prévention du suicide et distribution d'aide alimentaire.

Parrainage – L'organisation possède un programme de parrainage, par exemple pour les enfants, les personnes âgées ou les jeunes chercheurs.

Fixation de normes – L'organisation publie des normes, qu'il s'agisse de conduite professionnelle ou de la réglementation de biens et services.

= = =